



Une Afrique intégrée,
prosère et en paix



JOURNÉE
DE **L'INTEGRATION**
AFRICAINNE

#AfricanIntegration

7 Juillet

Publication d'informations

Cet ouvrage est publié sous la seule responsabilité de la Direction de l'Information et de la Communication et du Département du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

L'utilisateur peut copier, télécharger ou imprimer le contenu de ce guide pour un usage individuel, y compris des extraits de ce guide à des fins non commerciales pour des présentations, des blogs, des sites web et du matériel pédagogique, à condition que l'utilisateur reconnaisse l'auteur du guide et ne porte pas atteinte à ses droits d'auteur. Toutes les demandes d'utilisation publique et commerciale et de droits de traduction doivent être soumises à dic@africa-union.org

Citation suggérée: Brochure sur la commémoration de la Journée de l'intégration africaine, 7 Juillet 2020. Union africaine, Addis-Abeba, 2020

© Commission de l'Union africaine

Addis-Abeba, Juin 2020

Soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH par l'intermédiaire du ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ).

Commission de l'Union africaine
B. P. 3243
Roosevelt Street
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél +251 11 551 3822

Fax +251 11 551 9321

Internet <https://au.int/sa>

Twitter @ [AfricanUnion](https://twitter.com/AfricanUnion)

Rédaction
Département du Commerce et de l'Industrie/
Direction de l'Information et de la Communication

Conception
Ira Olaley, Eschborn, Allemagne

Crédits photos
Couverture arrière : Bâtiment de l'UA à Addis-Abeba, Éthiopie.
© Union africaine.

Toutes les autres photos : voir les informations ci-dessous
photo

Les cartes imprimées ici sont uniquement destinées à l'information et ne constituent en aucun cas une reconnaissance des frontières et des territoires en vertu du droit international. L'UA et les auteurs n'assument aucune responsabilité quant à l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité de ces cartes. Toute responsabilité pour tout dommage, direct ou indirect, résultant de leur utilisation est exclue.

Addis-Abeba, Juin 2020

Hymne de l'UA

Unissons-nous et célébrons ensemble
Les victoires remportées pour notre libération
Consacrons-nous à nous élever ensemble
Pour défendre notre liberté et notre unité.

O Fils et Filles de l'Afrique
Chair du Soleil et Chair du Ciel
Faisons de l'Afrique l'arbre de la vie.

Unissons-nous et chantons ensemble
Maintenons les liens qui encadrent notre destin
Consacrons-nous à lutter ensemble
Pour une paix et une justice durables sur la terre.

O Fils et Filles de l'Afrique
Chair du Soleil et Chair du Ciel
Faisons de l'Afrique l'arbre de la vie.

Unissons-nous et travaillons ensemble
Pour donner le meilleur de nous-mêmes à l'Afrique
Le berceau de l'humanité et la source de la culture
Notre fierté et notre espoir à l'aube.

O Fils et Filles de l'Afrique
Chair du Soleil et Chair du Ciel
Faisons de l'Afrique l'arbre de la vie.

Historique

« Afrique doit s'unir »

Dr. Kwame Nkrumah

Le cheminement de l'Afrique vers un continent intégré est étroitement lié à la vision de ses dirigeants d'un continent fort et uni après sa fragmentation lors de la deuxième conférence de Berlin en 1884.

Alors même que les pays africains se préparaient à accéder à la souveraineté nationale, il était reconnu qu'en tant que nouveaux venus dans le système international, leur force et leur survie résidaient dans leur unité.

Comme le Dr Kwame Nkrumah, alors président de la République du Ghana et l'un des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) l'a souligné avec force dans une pièce monumentale, « L'Afrique doit s'unir ». L'aspiration, la vision et l'engagement des dirigeants africains en faveur de l'intégration continentale ont conduit à la création de l'OUA en 1963.

Peu après la création de l'OUA, les dirigeants africains ont lancé plusieurs initiatives et adopté plusieurs instruments clés pour réaliser l'intégration du continent, notant

que l'intégration était une condition préalable à l'émancipation économique de l'Afrique.

Les instruments propices pour le programme d'intégration continentale comprenaient :

- les Résolutions et Déclarations d'Alger de 1968 et les Déclarations d'Addis-Abeba de 1970 et 1973, reconnaissant l'intégration économique du Continent comme une condition préalable à la réalisation de l'OUA ;
- le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000, et surtout :
- le traité instituant la Communauté économique africaine de 1991 (traité d'Abuja). Le traité d'Abuja représente un cadre juridique historique qui décrit de manière très complète la feuille de route vers la pleine intégration de l'Afrique en créant un marché unique avec une monnaie commune (Communauté économique africaine).

À l'aube du XXI^e siècle, trois décisions importantes ont considérablement renforcé le mouvement vers l'objectif de l'intégration politique et économique panafricaine. La première était la décision de transformer l'OUA en Union africaine (UA) en 2001 et la seconde était la décision d'accélérer la création de la zone de libre-échange continentale africaine en 2012. La troisième a été l'adoption, en janvier 2015, de **l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons**, qui résume la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée par ses propres citoyens, représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

L'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui est entré en vigueur le 30 mai 2019, vise à accélérer considérablement la croissance du commerce intra-africain et à utiliser plus efficacement le commerce comme moteur de croissance et de développement durable en doublant le commerce intra-africain, en renforçant la voix commune de l'Afrique et son espace politique dans les négociations commerciales mondiales.

Les pères fondateurs de l'OUA en 1963 Abbé Fulbert Youlou, Abdircid Scermarch, Abubakar Tafawa Balewa, Ahmadou Babatoura Ahidjo, Ahmed Ben Bella, Ahmed Sékou Touré, Apollo Milton Obote, Coutoucou Hubert Maga, David Dacko, El Ferik Ibrahim Abboud, Félix Houphouët-Boigny, François Ngarta Tombalbaye, Gabriel Léon M'ba, Gamal Abdel Nasser Hussein, Grégoire Kayibanda, Habib Bourguiba, Haile Selassie I, Hamani Diori, Hassan II, Joseph Kasa-Vubu, Julius Kambarage Nyerere, Kwame Nkrumah, Léopold Sédar Senghor, Maurice Yaméogo, Milton Margai, Modibo Keita, Mohammad Idris al-Sanousi, Moktar Ould Daddah, Mwambutsa IV Bangiricenge, Philibert Tsiranana, Sylvanus Epiphanio Olympio, William V. S. Tubman.



Photos : © Union africaine



Initiative des jeunes leaders africains. Photo : © Flickr, creative commons/GPA Photo Archive, sous licence CC BY 2.0

Il s'agit d'un programme phare de **l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons**. Il sera un outil pour stimuler le commerce intra-africain et offrir des opportunités à l'industrie, aux manufactures, aux petites et moyennes entreprises, aux jeunes et aux femmes.

Lors du lancement de la phase opérationnelle de la ZLECAF à Niamey, au Niger, le 7 juillet 2019, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont décidé que le 7 juillet de chaque année serait désigné comme « Journée de l'intégration africaine » sans que ce soit un jour férié pour commémorer l'opérationnalisation de l'accord de la ZLECAF et populariser l'intégration économique à travers le continent comme un levier de développement durable inclusif.

« 7 juillet de chaque année serait désigné comme "Journée de l'intégration africaine". »

Les chefs d'État et de gouvernement de l'UA



Ouvrier africain dans une usine de fabrication au parc industriel d'Awassa en Ethiopie : l'avenir réside dans l'industrie 4.0. Photo : © Union africaine



Lancement de la phase opérationnelle de la ZLECAF. Photo : © Union africaine

Qu'est-ce la journée de l'intégration africaine ?

C'est un jour où les Africains du continent et de la diaspora observent et célèbrent solennellement les réalisations de la ZLECAf au cours de l'année précédente ; pleinement conscients que le destin de la ZLECAf est entre leurs mains, ils se rappellent et réaffirment leur engagement à poursuivre le voyage vers la Communauté économique africaine établie par le Traité instituant la Communauté économique africaine.



Photo : ©Flickr, creative commons/ALAMAU 2018, sous licence [CC BY 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/)

Pourquoi une journée de l'intégration africaine ?

Au moment où l'Afrique poursuit son voyage vers une transformation structurelle par le biais de la ZLECAf, l'un des éléments les plus importants de cette transformation est le changement de mentalité.

La journée de l'intégration africaine s'emploie à :

- Célébrer la ZLECAf et sa réalisation, en tant qu'outil puissant qui façonnera l'avenir de l'Afrique, en intensifiant le commerce et les investissements, en créant des débouchés pour des millions d'Africains et, à cet égard, en offrant des possibilités de rechange aux jeunes entrepreneurs africains.

- Diffuser et populariser la vision de la ZLECAf, la nouvelle mentalité, auprès de toutes les couches de la société africaine, tant sur le continent que dans la diaspora, en vue d'accroître leur participation à la réalisation de la transformation structurelle de l'Afrique et de son développement économique inclusif et durable, comme le prévoit **l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.**
- Galvaniser et mobiliser les Africains sur le continent et à l'étranger autour des étapes ultérieures de la création de la Communauté économique africaine.



12e Conférence du Parlement panafricain sur les droits des femmes en marge de la 3e session ordinaire du cinquième Parlement du PAP (Octobre 2019).. Photo : ©Pan African Parliament

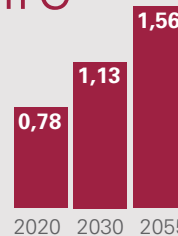
Comment est commémorée la journée de l'intégration africaine ?

Déclarations, cérémonies, séminaires, expositions, films, rallies, matériel promotionnel, messages

La trente-troisième session ordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, qui s'est tenue les 9 et 10 février 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie, a appelé les États membres à proposer des activités commémoratives pour observer et célébrer les réalisations de la ZLECAf au cours de l'année précédente. Les activités commémoratives peuvent inclure :

- a. Publication d'une déclaration conjointe** du président de l'Union africaine, du dirigeant de la zone de libre-échange continentale africaine et du président de la Commission de l'Union africaine ;
- b. Cérémonies** comprenant des déclarations du président de l'Union africaine, du leader de la zone de libre-échange continentale africaine, des présidents des communautés économiques régionales et du président de l'Union africaine au niveau continental. Des cérémonies similaires peuvent être organisées aux niveaux national et régional ;
- c. Séminaires** aux niveaux national, régional et continental, tables rondes, symposiums, séances d'information pour les étudiants ;
- d. Expositions et concours** d'art, de livres et de photos ;
- e.** Projections de **films** ;
- f. Campagnes médiatiques et sociales**, interviews et suppléments dans les médias nationaux et panafricains ;
- g. Rassemblements** et promenades commémoratives dans les rues, manifestations sportives, festivals gastronomiques, musique et danse ;
- h.** Distribution **de matériel promotionnel** comme des tee-shirts, des chemises de golf et des casquettes ; et
- i. Messages de soutien** et de bonne volonté des partenaires internationaux de coopération.

Journée de l'intégration africaine une fête populaire organisée par des Africains ordinaires au niveau de la base



Population de jeunes africains (65% de 1,27 milliard en 2020) et prévisions, en milliards.



La Journée de l'intégration africaine s'adresse à tous les Africains, y compris ceux de la diaspora, et en particulier à la jeunesse africaine, qui représente 65 % de sa population et dont le nombre devrait augmenter de 42 % d'ici 2030 et doubler par rapport aux niveaux actuels d'ici 2055, selon le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population. Le secteur privé africain, les institutions universitaires et les organisations de la société civile, en tant qu'acteurs clés, sont également appelés à jouer un rôle essentiel dans la commémoration de la Journée de l'intégration africaine. Les établissements d'enseignement, en particulier les écoles primaires et secondaires, sont également encouragés à former des clubs de l'Union africaine là où ils n'existent pas encore et à profiter de la Journée de l'intégration africaine pour organiser des débats entre étudiants et jeunes sur le panafricanisme, l'intégration régionale et continentale. Le Parlement panafricain peut également profiter de cette journée pour organiser des ateliers ou des séminaires visant à donner un élan à sa transformation en une assemblée législative une fois que le Marché commun africain et des niveaux d'intégration plus profonds auront été atteints.

Quel sens donnent les Africains de la diaspora à la célébration de la journée de l'intégration africaine ?

Les Africains du continent considèrent leurs frères et sœurs de la diaspora comme la sixième région africaine après les cinq désignées sur le continent. La célébration de la Journée de l'intégration africaine est donc un

moment de fête pour les Africains de la diaspora également. Les **missions permanentes de l'Union africaine*** à l'étranger coordonneront les activités visant à mobiliser et à assurer la participation et la contribution actives de la diaspora africaine à la commémoration de la Journée de l'intégration africaine.

Dans les pays hors du continent où il n'y a pas de mission permanente de l'UA, le doyen du groupe africain devrait mobiliser la diaspora africaine pour commémorer la Journée de l'intégration africaine.

*

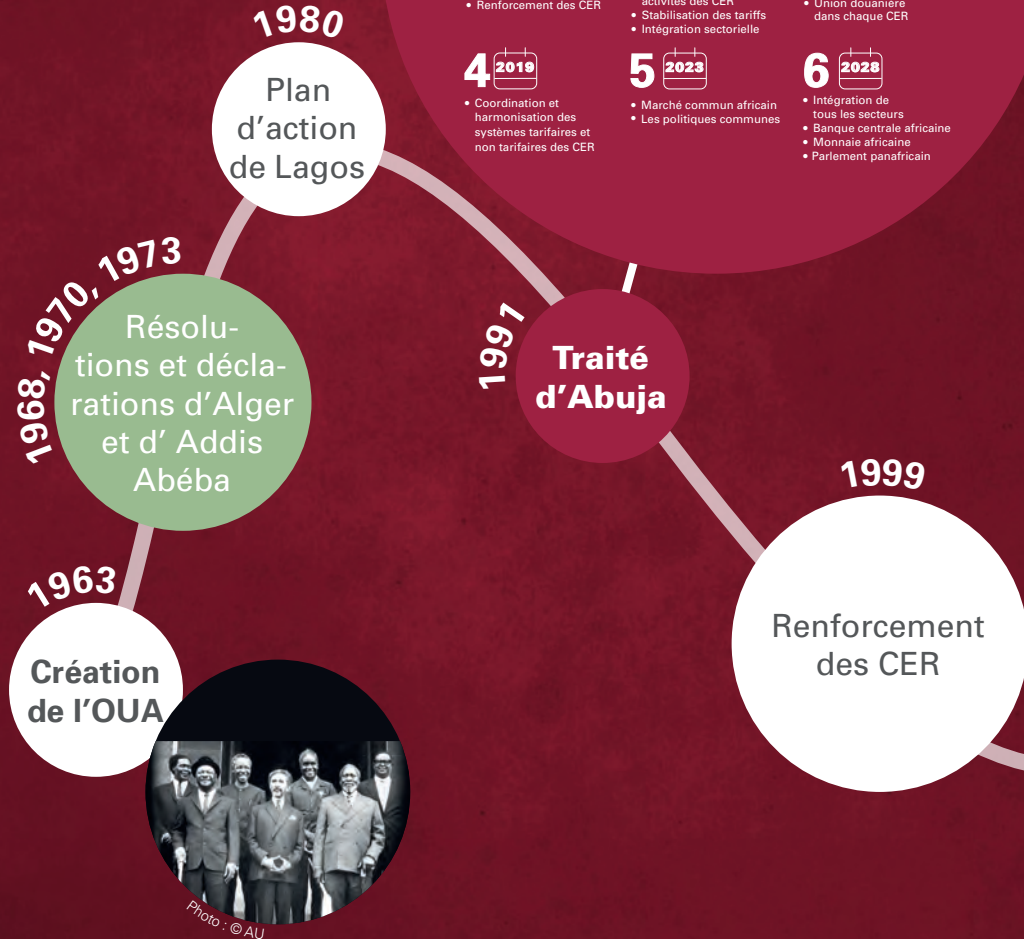
- ① **Washington DC**
✉ au-washington@africa-union.org
- ② **New York City**
✉ africanunion@in.int
- ③ **Bruxelles**
✉ au-brussels@africa-union.org/africanunion@skynet.be
- ④ **Genève**
✉ au-geneva@africa-union.org/mission-observer@africa-union.ch
- ⑤ **Pékin**
✉ au-beijing@africa-union.org



Diaspora africaine aux États-Unis. Photo : © Flickr, creative commons/African Union Rep Mission to USA, sous licence CC BY 2.0



Vue d'ensemble du trajet et prochaines étapes vers l'intégration africaine



2019

Création de l'Union douanière africaine (à effectuer en même temps que le Marché commun africain)

2017

Création d'une Zone de libre échange continentale africaine dans chaque CER

2023

Création du marché commun africain

2007

Coordonner et harmoniser les activités et éliminer progressivement les barrières tarifaires et non-tarifaires

2028

Consolidation du marché commun africain et mise en place des organes de la communauté



Photo : © AU

10e Sommet extraordinaire de la Union africaine, Kigali, 21 mars 2018.
Photo : @ Flickr_creative commons/
Paul Kagame, sous licence CC BY 2.0

Apporter une contribution et suivre la discussion sur la journée de l'intégration africaine

GARDEZ LA DATE!
7 JUILLET,
JOURNÉE DE
L'INTÉGRATION
AFRICAINNE



[www.twitter.com/
AUTradeIndustry](https://www.twitter.com/AUTradeIndustry)



[www.facebook.com/
AUTradeIndustry](https://www.facebook.com/AUTradeIndustry)



au.int/en/ti



[DTIinfo@africa-
union.org](mailto:DTIinfo@africa-union.org)



[www.youtube.com/
AUTradeIndustry](https://www.youtube.com/AUTradeIndustry)

Comment envisagez-vous l'Afrique dans 10 ans ?

L'ère COVID nous a rappelé que l'Afrique est plus forte quand elle est unie. Alors qu'elle était «enfermée» chez elle, l'Afrique a eu l'occasion de se pencher sur un certain nombre de questions clés, notamment la mise en œuvre de la ZLECAf, l'industrialisation, le commerce numérique, les vulnérabilités liées à la dépendance aux produits de base et la libre circulation des personnes. Un peu de réflexion critique était nécessaire de la part de nos décideurs politiques. Les articles scientifiques font allusion au fait que l'Afrique est le prochain centre de croissance, et qu'il est temps de passer à l'action. Nous avons plus besoin les uns des autres cette fois-ci, en gardant à l'esprit que les nations ne peuvent pas prospérer dans l'isolement. Ensemble, nous prospérerons. • Le commerce et les paiements numériques joueront certainement un rôle clé dans les efforts d'intégration du continent pour atteindre l'objectif de la Communauté Économique Africaine (CEA). Il faut faire davantage sur le front de l'économie numérique, dont les faiblesses ont certainement été mises en évidence par la Covid-19. • A l'ère post-COVID-19, # AID2020 est l'occasion de reconstruire les stratégies et de créer un mécanisme 2 pour relancer nos économies 4 améliorer l'intégration commerciale en mettant en place des plateformes en ligne qui serviront partout et à tout moment 2 promouvoir le commerce de manière transparente, rapide et efficace. • Le commerce

intra-régional doit passer de 14-17% à 40% comme dans l'Union européenne. • Dans les dix prochaines années, j'aimerais pouvoir voir l'Afrique comme une terre d'opportunités, fière d'elle-même et dont les habitants ne seront pas prêts à risquer leur vie en traversant illégalement la mer pour une hypothétique richesse dans les pays occidentaux. La mise en œuvre effective de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offrira certainement aux Africains un certain nombre d'opportunités, notamment le développement des infrastructures, des projets de santé et de bien-être, la création d'emplois et l'amélioration de la vie des jeunes et des femmes à travers le continent. • Dans les 15 prochaines années, nous avons un continent, où nous pouvons nous déplacer de l'Est à Ouest, du Nord au Sud. • J'espère que mes enfants n'auront pas à subir les mêmes tracasseries que moi pour voyager et s'installer dans n'importe quelle partie du continent et tout ce qui comptera, ce sont les qualifications et l'expertise et non leur origine. • Ma vision de l'Afrique est celle d'une Afrique qui produit ses propres biens à valeur ajoutée et qui fait partie de toute la chaîne de valeur de la production. • Je veux une Afrique qui ne soit plus contrainte d'être le preneur de prix sous prétexte de partenariats équitables, une Afrique qui ne se présente pas comme le demandeur. • Dans 10 ans, les produits de première nécessité devront être un droit de l'homme.



Department of Trade & Industry

African Union Headquarters
P.O. Box 3243, Roosevelt Street
W21K19, Addis Ababa, Ethiopia

Tel: +251 (0) 11 551 77 00

Fax: +251 (0) 11 551 78 44

www.au.int 